



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête « Motivations de départ à la retraite »

Service producteur : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), service statistique du ministère des affaires sociales et de la santé, en partenariat avec la DSS (Direction de la Sécurité Sociale), le SG-COR (secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites), la Cnav (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations), le SRE (Service des retraites de l'État), l'AGIRC-ARRCO (Association générale des institutions de retraites des cadres et Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés).

Opportunité : avis favorable émis le 1^{er} juin 2016 par la Commission « Services publics et services aux publics »

Réunion du Comité du label du 7 décembre 2016 (commission « Ménages »)

Descriptif de l'opération

L'enquête « Motivations de départ à la retraite » est nationale et émane de la Direction de la Sécurité sociale (DSS). Ce projet d'enquête avait été inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion entre l'État et le régime général d'assurance vieillesse pour la période 2009-2013. A ce jour, les informations obtenues s'inscrivent dans la réflexion plus générale des orientations à donner en matière de retraite.

Outre l'analyse périodique des comportements de départs à la retraite et assurer un suivi barométrique, l'enquête a deux objectifs principaux :

- Identifier les motivations de départ à la retraite des assurés, et notamment celles qui ne sont pas connues grâce aux sources administratives, déterminants d'ordre financier, liés aux conditions de travail, à l'état de santé, à la situation du conjoint, à des projets professionnels ou personnels, etc. ;
- Déterminer le niveau de connaissance des assurés de certains dispositifs institutionnels (le taux plein, le nombre de trimestres à valider, la décote, la surcote, le cumul emploi et retraite, etc.).

Les thématiques abordées dans le questionnement sont : opinion sur l'âge de départ à la retraite, situation juste avant le départ à la retraite, déterminants et importance de ces déterminants dans la décision de partir à la retraite, évolution de la situation financière liées au passage à la retraite, connaissance de certains dispositifs institutionnels.

L'enquête est à destination d'individus résidant dans des ménages ordinaires en France. L'échantillon sera composé d'environ 5 000 personnes (3 000 personnes ayant liquidé leur droit à la Cnav, 1 000 personnes au SRE, 1 000 personnes à la CNRACL). Les personnes enquêtées seront des nouveaux retraités. Cet échantillon sera tiré dans les fichiers administratifs de la Cnav, du SRE et de la CDC. Le fichier des réponses sera également enrichi par des variables issues de ces fichiers administratifs, ainsi que de variables des fichiers administratifs de l'AGIRC-ARRCO. Cet appariement des données de l'enquête, collectées par le prestataire « Médiamétrie », avec des données administratives des régimes de retraite sera opéré par la Drees, selon une technique de type « double aveugle ».

.../...

Pour la prochaine vague (4^{ème}), la collecte des données effectuée à partir d'un questionnaire sera réalisée par téléphone, assistée par ordinateur sur système CATI de février à avril 2017. Les vagues suivantes auront lieu tous les 3 ans. La durée de l'administration du questionnaire est calibrée pour une durée de 15 minutes. En octobre 2016, une demande a été adressée au Comité du secret afin d'autoriser le prestataire à collecter les données.

La comitologie est organisée autour d'un Comité de pilotage (préparation et suivi de l'enquête) rassemblant la Drees, la DSS, la Cnav, le SRE, la CDC, l'AGIRC-ARRCO et le SG-COR, qui se réunit régulièrement.

Une publication des premiers résultats est prévue pour le deuxième semestre 2017. Ils seront publiés dans la collection « *Études et Résultats* » de la Drees, accessible gratuitement sur Internet, et éventuellement en parallèle dans les supports de publication des régimes de retraite.

Les données seront exploitées à l'échelle nationale mais non régionale. Les données seront mises à disposition après concertation avec les membres du Comité de pilotage. Elles seront également mises à disposition des chercheurs du réseau Quetelet.

~~~~~

## **En préambule**

L'enquête a été mise en place en vue d'analyser périodiquement les comportements de départ à la retraite des assurés. L'examen porte aujourd'hui sur la 4<sup>ème</sup> vague, venant après celles de 2010, 2012 et 2014. A l'origine, seuls les nouveaux retraités du régime général étaient interrogés puis, en 2014, se sont ajoutées deux enquêtes relatives aux nouveaux retraités de la Fonction publique. Pour 2017, les trois enquêtes ont été fusionnées grâce à la création d'une base commune aux liquidants des trois régimes, qui couvre environ 95 % de l'ensemble des nouveaux retraités. Si le questionnaire a été allégé en ne retenant que les déterminants essentiels, deux modules tournants (reposés toutes les 3 vagues, soit tous les neuf ans) ont été ajoutés, portant sur la situation financière et patrimoniale des assurés et sur la normativité du système de retraite.

## **Le Comité du label émet les remarques et recommandations suivantes :**

### **Remarques générales**

Le Comité du label encourage le service à réaliser dans le futur une extension du champ de l'enquête sur les segments non couverts. Ceci devrait être rendu possible grâce à l'exploitation de nouvelles bases de données, comme les Échanges inter-régimes de retraite (EIRR), base de gestion des nouveaux retraités mise en place le 6 janvier 2015, sous réserve que les dispositions réglementaires permettant l'utilisation statistique de ce fichier soient prises d'ici la prochaine vague de l'enquête.

Le Comité attire l'attention du service sur la nécessaire vigilance, au moment de la publication des résultats, sur la qualification des différents régimes au titre desquels les personnes apparaissent et ce, compte tenu de la situation des poly-pensionnés (environ un tiers des retraités).

Le Comité note avec satisfaction que la mise à disposition des fichiers de données aux chercheurs sur le réseau Quetelet sera effective le jour de la première publication commune à tous les partenaires, soit à la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2017.

### **Méthodologie**

Le Comité du label rappelle l'utilité des tableaux détaillés sur les projections de taux de sondage, à intégrer dans la documentation méthodologique de l'enquête. Aussi souhaitera-t-il recevoir un document complété et finalisé, fournissant les taux de sondage réels par strate et, éventuellement, détaillant la procédure de minimisation de la dispersion des poids et les résultats obtenus.

Le Comité juge satisfaisantes les consignes s'appliquant au futur prestataire (Médiamétrie), qui visent à éviter les biais liés à une utilisation intempestive et/ou précoce des échantillons de réserve, sans avoir épuisé toutes les possibilités du lot principal. Il salue, par ailleurs, la bonne méthode envisagée de tirage des lots de réserve, à savoir un tirage en deux phases : un tirage d'un échantillon complet à probabilités éventuellement inégales, puis, au sein de ce dernier, un tirage aléatoire simple permettant de sélectionner l'échantillon principal.

## **Protocole de collecte**

### Lettres-avis

Trois remarques formulées en séance complètent celles du prélabel, le service est invité à les prendre en compte. Le détail figure dans le relevé de décisions.

### Questionnaire

Outre les remarques indiquées dans le rapport du prélabel, quelques compléments ont été formulés en séance, le service est invité à les prendre en compte. Le détail figure dans le relevé de décisions.

En particulier, pour la question H1 « *Sans tenir compte de votre situation personnelle, diriez-vous que les règles actuelles contraignent la date de départ ?* » : le Comité note que la formulation devra être impérativement tranchée par le service, parmi les différentes options proposées, lors d'une réunion du Comité de pilotage prévue en décembre ; la décision finale sera transmise au Comité du label.

La version définitive des lettres-avis et du questionnaire sera transmise au secrétariat du Comité du label.

Le Comité du label de la statistique publique attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête « Motivations de départ à la retraite ».

**Ce label est valide pour l'année 2017**

Le Président du Comité du label  
de la statistique publique



Benjamin Camus